

Mercredi 6 février 2019

Grand débat national : La Mairie du 12^e propose 6 heures de libre expression aux habitants Vendredi 15 février de 15h à 21h à la Mairie du 12^e (Salle des Fêtes)

Dans le cadre du Grand débat national et de la Conférence de consensus proposée par Anne HIDALGO à Paris, la Mairie du 12^e arrondissement organise le 15 février un temps de libre expression de 15h à 21h. Les habitants pourront ainsi s'exprimer sur l'un des quatre thèmes de la conférence de consensus et/ou aborder un thème de leur choix. Il s'agit d'une nouvelle étape pour favoriser l'expression du plus grand nombre, qui s'ajoute à d'autres dispositifs déjà déployés dans l'arrondissement, notamment la mise à disposition de cahiers de doléances dans les sept quartiers du 12^e.

Suite à la tenue le 25 janvier dernier des 12h de libre expression dans la salle du Conseil de Paris, Catherine BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, a souhaité proposer une déclinaison de ce dispositif en proposant 6 heures de libre expression le vendredi 15 février prochain de 15h à 21h dans la Salle de Fêtes de la Mairie du 12^e. Répartis sur trois créneaux de deux heures, chaque habitant-e du 12^e pourra ainsi s'exprimer pendant 2 minutes sur les quatre thèmes définis au plan national, ou tout autre sujet.

Pour participer, il suffit de s'inscrire au préalable en remplissant le questionnaire en ligne sur le [lien suivant](#) ou directement à l'accueil de la Mairie du 12^e. Les habitants pourront choisir l'un des trois créneaux horaires proposés : 15h-17h / 17h-19h / 19h-21h (un service de garde d'enfant sera mis à disposition des familles de 16h à 20h). Les prises de paroles seront filmées et retransmises en direct sur les réseaux sociaux avant d'être transmises en intégralité à la Mission du Grand débat national pour contributions.

Une nouvelle étape qui enrichit les moyens d'expression du plus grand nombre dans le 12^e

Fort du succès rencontré par le cahier de doléances ouvert en Mairie depuis le 11 janvier, la Mairie du 12^e met également des cahiers de doléances à disposition des habitant-es dans les différents quartiers du 12^e, depuis le 4 février et en partenariat avec de nombreux acteurs locaux :

- Mairie du 12^e, 130 avenue Daumesnil
- Relais 59 : 1 rue Hector Malot
- Centre Paris Anim' Bercy : 51 rue François Truffaut
- Centre Paris Anim' Maurice Ravel: 6 avenue Maurice Ravel
- CAF Charenton, 295 rue de Charenton, 75012 Paris
- Bibliothèque Hélène Berr: 70 rue de Picpus
- Maison de la vie associative et citoyenne : 181 avenue Daumesnil
- Théâtre du Soleil : 2 route du Champ de Manœuvre, Cartoucherie du Bois de Vincennes

Ces cahiers sont accessibles aux heures d'ouverture des équipements.

Par ailleurs, la [plateforme idée.paris](#) permet aux citoyens, individuellement ou en groupe constitué, d'exprimer leurs avis et faire des propositions en ligne jusqu'au 15 mars inclus. Au-delà de ces dispositifs, d'autres séquences de débats pourront être envisagées dans les semaines à venir dans le 12^e.

« Nous sommes *attachés à permettre à tous les parisiens et toutes les parisiennes du 12^e, de toutes les générations, de s'exprimer librement sur tous les sujets, en espérant qu'ils seront entendus par le Président de la République* » souligne Catherine BARATTI-ELBAZ.

Contact presse :

Mairie du 12^e Christophe Disic- christophe.disic@paris.fr 01 44 68 12 37/06 84 47 65 28